



ASCE 70

couleur passion

Qui fait quoi ?!

2019

Site internet : <http://www.fnasce.org/ascee-70-r122.html>

L'ASCE 70

Les statuts

L'Association Sportive, Culturelle et d'Entraide de la Haute-Saône a été créée en 1972. C'est une association placée sous le régime de la loi du 1er juillet 1901.

Elle a pour but :

- le resserrement des liens amicaux et professionnels entre les personnes,
- le développement moral, intellectuel et physique de ses membres,
- l'organisation et le développement de la pratique d'activités sportives et culturelles,
- la promotion et le développement de l'entraide entre ses membres,
- et d'effectuer des opérations commerciales réservées aux adhérents conformément aux lois en vigueur.

De nouveaux statuts ont été approuvés en Assemblée Générale Extraordinaire le 08/03/2018. Ils sont consultables sur simple demande au secrétaire de votre ASCE.

Cotisation annuelle

	Définition	Type de carte	Tarifs 2019
Membre actif	<ul style="list-style-type: none">▸ agents en activité quel que soit leur ministère de rattachement :<ul style="list-style-type: none">• à la Direction Départementale des Territoires de la Haute-Saône,• à la Direction Interdépartementale des Routes Est,• à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bourgogne Franche-Comté,• dans l'établissement public Voies Navigables de France.▸ agents du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire et du Ministère de la Cohésion du Territoire travaillant dans d'autres structures locales,▸ anciens agents de l'Équipement,▸ agents du MTES-MCT en détachement ou en mise à disposition,▸ agents du MTES-MCT résidant dans le département,▸ agents retraités des ministères de référence	Familiale	15,00 €
Ayant-droit	<ul style="list-style-type: none">▸ conjoint (époux, concubin, pacsé),▸ enfants à charge de moins de 25 ans,▸ personnes à charge de moins de 25 ans,▸ enfants handicapés sans limite d'âge.		
Membre extérieur	<ul style="list-style-type: none">▸ personne autre que celles définies comme membre actif▸ peut inscrire des ayant-droits▸ ne bénéficie pas des avantages sociaux subventionnés par ministères	Individuelle ou familiale	Individuelle : 15,00€ Familiale : 25,00€
Occasionnel	participe à des manifestations ponctuelles organisées par l'ASCE	Individuelle	5,00 €

IMPORTANT : il est nécessaire d'être adhérent pour participer à toutes les activités proposées par l'association (conformément aux statuts de l'ASCE 70).

Diffusion des informations

Régulièrement, les responsables de sections proposent aux adhérents des informations, nouveautés, activités, via :

- le **site internet de l'ASCE** : <http://www.fnasce.org/ascee-70-r122.html>, accessible par tous les adhérents disposant d'une connexion internet ;
- les **messageries personnelles** : les adresses mail utilisées sont celles fournies lors de votre adhésion. Il est donc important de s'assurer qu'elles fonctionnent ;
- le **site intranet de la Direction Départementale des Territoires** : des articles en pages d'accueil renvoient directement sur l'article complet du site internet ASCE indiqué ci-dessus.

LE COMITE DIRECTEUR 2019

Les membres du comité directeur

Présidente	Marie-José MAIROT
Vice-Présidente	Delphine GUYOT
Secrétaire	Pauline CARDONA
Secrétaires adjointes	Nathalie KEBE + Claudine GARRET (adhésion)
Trésorière	Isabelle CHALUMEAUX
Trésorier adjoint	Nathalie KEBE
Déléguée Entraide	Emilie GAUTHIER
Déléguées à la commission arbre de Noël	Clotilde LOCATELLI + Rachel GRANDJEAN + 1 ?
Déléguée Voyages	Karine DENARIE
Délégué Sport	Pascal ROY
Adjoint Sport	Yves MARTIN
Déléguée Culture	Clotilde LOCATELLI
Adjointe Culture Cinéma	Sylvaine THOMASSIN
Adjointe Culture Bibliothèque	Delphine GUYOT
Adjoint Culture Théâtre	Alain ROPION
Déléguée Groupement d'achat	Rachel GRANDJEAN + Nadège TAINURIER (adjointe)
Déléguée Unités d'accueil	Karine DENARIE
Adjointe Unités d'accueil	Nadège TAINURIER
Délégué Retraités	Yves MARTIN
Webmestres	Delphine GUYOT + Isabelle CHALUMEAUX

Vérificatrice aux comptes : Marie-Noëlle SCHWARTZ

Les correspondants de l'ASCE 70

DDT 70 SUHC/ADS Lure	Maryline FRANCOIS
SIR Vesoul	Aline BOTTAGISI
DIR/CEI Vesoul	Valérie LAROCHE
DIR/CEI Héricourt	Christophe AUBRY
VNF Port-sur-Saône	Nadine FOULON

CULTURE

La section Culture permet aux adhérents de l'ASCE 70 de profiter de divers événements culturels (spectacles, concerts, musées...), d'accéder aux parcs d'attractions et cinémas à des tarifs avantageux et d'avoir accès à un vaste choix de livres grâce à la bibliothèque de l'association.

Billetterie Cinémas

Tarifs en annexe

Les cinémas concernés sont :

- **Majestic Cinéma à Vesoul** (vente de tickets à l'unité, cartes pass 5 et cartes pass 9)
- **Espace Molière à Luxeuil** (participation ASCE sur les carnets 10 tickets ou sur le Pass'Pôle culturel)
- **Espace Méliès à Lure** (participation ASCE uniquement sur les cartes d'abonnement 3 places, 6 places et 10 places)

Cinémas Majestic Vesoul

Les billets sont à acheter auprès de votre correspondante.

Horaires de ventes :

Lundi de 14h00 à 16h30 et mardi de 8h30 à 11h00

Pensez à la contacter à l'avance afin de convenir d'un rendez-vous et ainsi récupérer vos tickets dans de bonnes conditions.

Cinéma Espace Méliès Lure et Espace Molière Luxeuil

le remboursement s'effectue uniquement sur présentation de la carte d'abonnement (ou de la facture) au nom de l'adhérent et de la carte ASCE auprès de votre correspondante

[Sylvaine THOMASSIN](#)

DDT 70 - Bureau 208

03.63.37.93.62

sylvaine.thomassin@haute-saone.gouv.fr

Billetterie Parcs d'attractions

Tarifs en annexe

Les parcs d'attractions concernés sont :

- **Europa Park ;**
- **Nigloland** (vente sur réservation uniquement et en fonction du stock) ;
- **Fraispertuis ;**
- **Zoo d'Amnéville ;**
- **Aquarium d'Amnéville** (quantité limitée) ;
- **Les Campaines**

Les billets sont à acheter auprès de votre correspondante.

Pensez à la contacter à l'avance afin de convenir d'un rendez-vous et ainsi récupérer vos achats dans de bonnes conditions.

[Clotilde LOCATELLI](#)

DDT 70 - Bureau 219

03.63.37.93.72

clotilde.locatelli@haute-saone.gouv.f

Spectacles/concerts divers

Dates/Tarifs en annexe

De nombreux spectacles ont lieu chaque année sur le territoire haut-saônois et/ou à proximité. Comme les années précédentes, l'ASCE facilite l'accès à ces spectacles en offrant à ses adhérents une participation sur les tarifs d'entrées.

<p>Pour l'ensemble des offres, le remboursement s'effectuera uniquement sur présentation du billet (ou de la facture) au nom de l'adhérent et de la carte ASCE auprès de votre correspondante</p>	<p>Clotilde LOCATELLI DDT 70 - Bureau 219 03.63.37.93.72 clotilde.locatelli@haute-saone.gouv.fr</p>
---	---

Théâtre

Tarifs en annexe

Chaque année, les adhérents à l'ASCE 70 ont la possibilité de prendre un abonnement au théâtre à moindre coût, en bénéficiant d'une participation forfaitaire et d'un tarif de groupe pour le théâtre Edwige Feuillère de Vesoul.

Cette offre est valable pour les abonnements aux théâtres (offre non cumulable):

- Edwige Feuillère de Vesoul ;
- Auditorium de Lure ;
- Théâtre de Luxeuil-les-Bains ;
- Théâtre municipal de Gray.

<p><u>Abonnements au théâtre Edwige Feuillère</u> Communiquez votre adresse mail à votre correspondant. Il vous contactera au moment de la parution du programme (courant août) pour vous proposer la centralisation des abonnements et bénéficier ainsi du tarif de groupe.</p>	<p>Alain ROPION Retraité alain.ropion@yahoo.fr</p>
<p><u>Abonnements aux théâtres de Lure, Luxeuil et Gray</u> Le remboursement s'effectuera, uniquement sur présentation de l'abonnement (ou de la facture) au nom de l'adhérent et de la carte ASCE, auprès de votre correspondante.</p>	<p>Clotilde LOCATELLI DDT 70 - Bureau 219 03.63.37.93.72 clotilde.locatelli@haute-saone.gouv.fr</p>

Participation forfaitaire annuelle pour une manifestation culturelle au choix (exposition, spectacle...)

Tarifs en annexe

Une fois par an, l'ASCE peut verser à chaque adhérent (et ayants-droits) se rendant à une manifestation culturelle de son choix, une participation forfaitaire. La localisation de la manifestation est libre (en France ou à l'étranger).

Cette offre est applicable hors participations forfaitaires déjà en place (musées, spectacles divers, opérations ponctuelles...)

<p>La participation sera versée uniquement sur présentation du billet (ou de la facture) au nom de l'adhérent et de la carte ASCE auprès de votre correspondante</p>	<p>Clotilde LOCATELLI DDT 70 - Bureau 219 03.63.37.93.72 clotilde.locatelli@haute-saone.gouv.fr</p>
--	---

Musées

L'ASCE 70 encourage ses adhérents (et ayants-droits) à se rendre au musée, quelle que soit sa localisation.

Elle rembourse l'entrée :

- 2 € par personne **hors vacances scolaires** ;
- 4 € par personne **pendant les vacances scolaires**.

Cette offre est applicable hors participations forfaitaires déjà en place (musées, spectacles divers, opérations ponctuelles...)

La participation sera versée uniquement sur présentation du billet (ou de la facture) au nom de l'adhérent et de la carte ASCE auprès de votre correspondante	Clotilde LOCATELLI DDT 70 - Bureau 219 03.63.37.93.72 clotilde.locatelli@haute-saone.gouv.fr
--	---

Bibliothèque

L'ASCE 70 met à la disposition de ses adhérents une bibliothèque, située dans les locaux de la Direction Départementale des Territoires de la Haute-Saône.

Elle contient plus de **1000 livres**, tous thèmes confondus : policiers/thrillers, romans, romans historiques, biographies, bandes dessinées...

La liste des livres ainsi que des fiches descriptives sont disponibles sur le site internet de l'ASCE (<http://www.fnasce.org/bibliotheque-r5004.html>) et mises à jour régulièrement.

<p style="text-align: center;"><u>Comment emprunter un livre ?</u></p> <ul style="list-style-type: none">- au cours d'une porte-ouverte (deux à trois fois par an) ;- au cours d'une " ouverture minutes " (environ 15 mn) : faire la demande à votre correspondante qui enverra un mail à tous les lecteurs spécifiant la date et l'heure du rdv à la bibliothèque ;- par mail : envoyer la liste des livres que vous souhaitez emprunter à votre correspondante qui les préparera et vous informera lorsqu'ils seront disponibles. <p style="text-align: center;"><u>Comment rendre un livre ?</u></p> <ul style="list-style-type: none">- au cours d'une porte-ouverte (deux à trois fois par an) ;- au cours d'une " ouverture minutes " (environ 15 mn) ;- par dépôt directement dans le bureau de votre correspondante.	<p>Delphine GUYOT DDT 70 - Bureau 418 03.63.37.93.69 delphine.guyot@haute-saone.gouv.fr</p>
---	---

Seuls les adhérents à jour de leur cotisation peuvent emprunter des livres à la bibliothèque.

SPORT

La section Sport encourage les adhérents de l'ASCE 70 à participer à plusieurs activités sportives :
vente de billetterie karting, piscine, challenges, sorties diverses...

Billetterie karting, participation entrée thermes de luxeuil

L'ASCE 70 propose à la vente des tickets d'entrée au **karting de Charmoille-Pusey** (à l'unité).

Pour les thermes de **Luxeuil-les-Bains**, une participation de **20 €** est accordée pour l'achat de l'abonnement 10 entrées forfait détente.

<p>Vente des tickets et remboursement auprès de votre correspondant.</p> <p>Pensez à le contacter à l'avance afin de convenir d'un rendez-vous et ainsi récupérer vos tickets dans de bonnes conditions.</p>	<p>Pascal ROY DDT 70 - Bureau 306 (bâtiment B) 03.63.37.93.39 pascal.roy@haute-saone.gouv.fr</p>
--	--

Piscines

L'ASCE dispose d'un créneau horaire à la **piscine de Pontarcher** à Vesoul : **les vendredis soirs, de 18h à 19h** (hors période de vacances scolaires).

Les adhérents souhaitant utiliser ce créneau doivent au préalable acheter une carte d'abonnement à la piscine des Canetons, à Vesoul.

L'ASCE participe à hauteur de **5€/an** et par adhérent (et ayant-droit) su l'achat de cette carte.

L'accès à la piscine de Pontarcher est autorisé sous réserve de la présence d'un référent ASCE :

Après chaque séance, le référent dresse la liste des nageurs qu'il transmet ensuite au correspondant Sport.

<p>La participation sera versée uniquement sur présentation de la facture au nom de l'adhérent et de la carte ASCE auprès de votre correspondant.</p> <p>Avant de vous rendre à la piscine, veiller à contacter votre correspondant afin d'être sûr de la présence d'un des référents cités ci-dessus.</p> <p>Nota : bonnet obligatoire !!!</p>	<p>Pascal ROY DDT 70 - Bureau 306 (bâtiment B) 03.63.37.93.39 pascal.roy@haute-saone.gouv.fr</p>
--	--

L'ASCE participe aussi à l'achat de **carte d'abonnement pour tous types de piscines** dans le département :

- **5 €/an** et par adhérent (et ayant-droit)

<p>La participation sera versée uniquement sur présentation de la facture au nom de l'adhérent et de la carte ASCEE auprès de votre correspondant.</p>	<p>Pascal ROY DDT 70 - Bureau 306 (bâtiment B) 03.63.37.93.39 pascal.roy@haute-saone.gouv.fr</p>
---	--

Atelier cardio-renforcement musculaire au dojo de la Maison des Associations

L'ASCE dispose également d'un créneau horaire au dojo de la **Maison des Associations** à Vesoul pour une activité de cardio-renforcement musculaire avec techniques de frappes pieds/poings : **le mercredi midi , de 12h à 13h30 (hors période de vacances scolaires).**

Pour plus d'informations :

N'hésitez pas à contacter votre correspondant pour les modalités d'inscriptions.	DDT 70 - Bureau 224 03.63.37.92.64 guillaume.georgel@haute-saone.gouv.fr
---	--

Atelier danse-folk

L'ASCE vous propose une activité danse-folk :

2 fois par mois , de 12h30 à 13h30 (hors période de vacances scolaires) salle Vannon à la DDT 70.

Pour plus d'informations :

N'hésitez pas à contacter votre correspondant pour les modalités d'inscriptions et les dates des séances	DDT 70 - Bureau 319 03.63.37.94.26 isabelle.moussin@haute-saone.gouv.fr
---	---

Participation sur les activités sportives et/ou culturelles (ENFANTS et ADULTES)

L'ASCE 70 accorde une aide forfaitaire de **13 €** pour toute activité exercée par :

- le titulaire de la carte
- un enfant ayant droit d'un adhérent ASCE et âgé de moins de 18 ans (hors du temps scolaire),

Limitée à une activité par enfant et par adulte. **NOUVEAUTE 2019 : à partir de septembre**

Exemples d'activités : football, rugby, judo, échecs, peinture, chant...,

La participation sera versée uniquement sur présentation de la facture au nom de l'adhérent et de la carte ASCE auprès de votre correspondant.	Pascal ROY DDT 70 - Bureau 306 (bâtiment B) 03.63.37.93.39 pascal.roy@haute-saone.gouv.fr
---	--

Challenges régionaux ou nationaux

De nombreux challenges organisés au niveau régional ou national vous sont proposés. En cas d'inscription d'un adhérent à l'un de ces challenges, l'ASCE offre une participation forfaitaire.

Les challenges prévus pour l'année sont consultables sur le site internet de la FNASCE:

<http://www.fnascee.org/l-annee-sportive-2019-r9277.html>

Sorties/soirées diverses

L'ASCE 70 vous propose diverses sorties en cours d'année :

- rencontres **karting** ;
- sortie **canoe-kayak** ;
- soirée **bowling** ;
- **randonnées...**

GROUPEMENT D'ACHAT

La section groupement d'achat permet aux adhérents de l'ASCE 70 de bénéficier de tarifs préférentiels tout au long de l'année et de promotions ponctuelles.

Tout au long de l'année :

- **Atrium santé** : produits de parapharmacie consultables sur le site <https://www.atrium-sante.fr/> ;
- **parfumerie** : catalogue disponible sur le site de l'ASCE 70 (<http://www.fnasce.org/parfums-a14527.html>) ;
- **Thé-café et compagnie** : catalogue également disponible sur le site de l'ASCE 70 (<http://www.fnasce.org/the-cafe-co-a34328.html>) ;
- **Rivadouce** : produits de beauté (<http://www.fnasce.org/commande-de-produits-rivadouce-promotions-fevrier-a37939.html>) ;
- **Pradel** : cuisine / coutellerie et articles de la table : -50% sur tout le site (<http://www.pradel-france.com/>) ;
- **Mathon** : article de cuisine : -25% sur le catalogue non cumulable avec une réduction déjà indiquée dans le catalogue <https://media.mathon.fr/catalogues/2017-general/index.html?page=1>
- des **produits régionaux** (griottines, champagne...) : liste des produits disponibles <http://www.fnasce.org/produits-regionaux-a14529.html>
- **Initiatives Fleurs** : plants et bulbes de fleurs, des graines ainsi que des articles pour la maison et le jardin.

Ponctuellement :

- promotions de fêtes des mères/pères/Noël en parfumerie ;
- biscuits mistral ;
- DA Diffusion (chaussettes, collants, sous-vêtements) ;
- passtime ;
- et autres produits selon les offres reçues de partenaires...

Pour les commandes tout au long de l'année

Lorsqu'un adhérent souhaite commander, un mail d'information est transmis à tous les adhérents les prévenant qu'une commande est en cours et pourra être passée si le franco de commande est atteint.

Pour les commandes de produits régionaux

Prendre contact avec votre correspondante afin de fixer avec elle les modalités de commande.

Pour les commandes ponctuelles

Des mails d'informations sont transmis aux adhérents leur permettant de bénéficier de ces offres ponctuelles.

[Rachel GRANDJEAN](#)

DDT 70 - Bureau 212

03.63.37.92.37

rachel.grandjean@haute-saone.gouv.fr

[Nadège TAINURIER](#)

DDT 70 - Bureau 303 (bâtiment B)

03.63.37.93.28

nadega.tainturier@haute-saone.gouv.fr

Seuls les adhérents à jour de leur cotisation peuvent participer aux groupements d'achats.

UNITÉS D'ACCUEIL

Les chalets d'Argenton (29)

L'ASCE possède 2 unités d'accueil d'une capacité de 6 personnes chacune.

Fiches descriptives consultables sur le site national de la FNASCEE : <http://www.fnasce.org/demande-de-sejour-r7234.html>



Le mobilhome de Malbuisson (25)

L'ASCE possède un mobil-home neuf implanté sur un camping 3*, d'une capacité de 4 personnes.

Fiche descriptive consultable sur le site national de la FNASCEE : <http://www.fnasce.org/demande-de-sejour-r7234.html>

Plus d'informations sur le site internet du camping : www.camping-fuvelles.com/



Pour réserver une unité d'accueil

Consulter la liste nationale des unités d'accueil ASCE sur le site national de la FNASCEE à l'adresse ci-dessous :

<http://www.fnasce.org/demande-de-sejour-r7234.html>

1. Cliquer sur " Accès restreint à la recherche d'une unité d'accueil "
2. Entrer les codes d'accès inscrits sur votre carte d'adhérent ou fournis par vos correspondants Unités d'Accueil

Pour consulter les UA disponibles → aller sur " C'est encore libre ! "

Pour réserver une UA → se connecter avec ses identifiants/mot de passe (partie jaune)

Pour toutes précisions concernant les Unités d'Accueil de l'ASCE 70, n'hésitez pas à contacter vos correspondantes

ATTENTION : Seules les réservations dans OSCAR sont prises en compte

Karine DENARIE

DDT 70 - Bureau 209 (bâtiment B)

03.63.37.93.01

karine.denarie@haute-saone.gouv.fr

Nadège TAINURIER

DDT 70 - Bureau 303 (bâtiment B)

03.63.37.93.28

nadega.tainturier@haute-saone.gouv.fr

SECTION RETRAITES

La section Retraités a pour vocation de maintenir un lien amical et solidaire entre les ex-collègues et les actifs, à travers le partage d'activités, de services et/ou de moments conviviaux.

Activités à prévoir (en fonction des possibilités)

- Organisation d'une **Galette des Rois** en début d'année ;
- Participation aux activités organisées pour les membres actifs (bowling, karting, challenges régionaux ou nationaux...);
- Mise en place de **co-voiturage** retraités-actifs en partance de la DDT 70 pour participer à des événements sur la journée (randos des 1000 étangs en avril-mai-juin 2018, manifestations culturelles diverses...);
- Organisation d'un **pique-nique en bord de Saône** pour les retraités et les actifs ;
- Invitation des agents en retraite à l'**Arbre de Noël** en fin d'année ;
- Création d'un espace "**Forum d'Entraide, Partages et Echanges** " à destination des retraités et actifs ;
- Diffusion des prestations proposées par l'ASCE 70 à ces membres actifs (unités d'accueil, achats groupés, bibliothèque, cinéma, théâtre, piscine...) ainsi que des actions prévues par les ASCE limitrophes, les URASCE ou la FNASCE (séjour randonnées retraités, séjour culturel...)

Si vous êtes intéressés par une ou plusieurs activités proposées ci-dessus, n'hésitez pas à vous signaler à votre correspondant local.

Vous obtiendrez ainsi toutes informations nécessaires.

[Yves MARTIN](#)

Retraité

03.84.75.12.88 / 06.40.69.33.56

martin.yves.70@gmail.com

SECTION ENTRAIDE

Aides séjours enfants avec hébergement

SANS CONDITION DE RESSOURCES

L'URASCE Bourgogne-Franche-Comté peut apporter **une aide financière pour les séjours de vos enfants en colonie de vacances agréées** (environ 30 à 50 € par enfant).

L'aide est à demander en septembre en complétant un formulaire fourni chaque année par l'URASCE.

AVEC CONDITION DE RESSOURCES

Elle est attribuée pour des séjours organisés par une ASCE, une région ou le CGCV.

Elle peut atteindre **50% du montant du séjour**.

Le dépôt des dossiers doit avoir lieu au plus tard **le 15 novembre de l'année en cours**.

Le revenu mensuel de référence ne doit pas dépasser **750 €**

**Demander le formulaire à compléter auprès de votre correspondant.
Ou sur le site de la FNASCE**

[Emilie GAUTHIER](#)

DDT70 - Bureau 210 (bâtiment B)

03.63.37.93.16

emilie.gauthier@haute-saone.gouv.fr

Séjours gratuits et aide au transport suite à un séjour gratuit

Les séjours gratuits **printemps et été sont proposés aux familles**, un enfant doit donc participer obligatoirement au séjour. L'adhérent devra être en mesure de présenter sa carte d'adhérent mise à jour l'année de participation au séjour.

Le revenu mensuel de référence ne doit pas dépasser **750 €**

Un adhérent ne peut bénéficier que d'un séjour par année, au printemps **ou** en été.

Des séjours sont également ouverts à **tout adhérent souhaitant partir hors période scolaire (juin ou septembre)**.

Les revenus mensuels de référence ne doivent pas dépasser :

1600 € pour les séjours pour tous pour une personne seule et 1300 € pour les séjours pour tous pour un couple

Les demandes se font dans les mêmes conditions que les autres séjours. Chaque dossier sera étudié cas par cas, sans commission spécifique d'attribution, et pourra être envoyé tout au long de l'année (en respectant évidemment un délai de 2 mois en amont de la période demandée).

Les personnes retraitées peuvent toujours bénéficier de ces séjours gratuits sous les mêmes conditions de ressources.

Participation aux frais de transports dans le cadre d'un séjour gratuit :

Si les frais engagés sont au moins égaux à 80 € et sur demande de l'ASCE, dans la mesure où celle-ci participe aux frais de transport, la FNASCE peut apporter une aide. D'un montant minimum de 20 €, cette aide est limitée à 35% du montant des frais engagés.

Les justificatifs sont demandés uniquement pour les frais d'autoroute.

Pour une attribution d'un séjour gratuit sur une île, la traversée (pont, bac ou bateau) peut-être prise en charge en totalité par la FNASCE.

**Demander les renseignements auprès de votre correspondant.
Ou sur le site de la FNASCE**

[Emilie GAUTHIER](#)

DDT70 - Bureau 210 (bâtiment B)

03.63.37.93.16

emilie.gauthier@haute-saone.gouv.fr

ACTIONS DIVERSES

Arbre de Noël

Chaque année, l'ASCE est co-organisateur avec le CLAS et l'ASMA de l'arbre de Noël pour les enfants des agents. La manifestation, avec un spectacle et un goûter, se déroule habituellement salle Parisot, à Vesoul, le 1^{er} mercredi de décembre.

A partir de septembre, le recensement des enfants est effectué, pour envoi des invitations et les membres de la commission Arbre de Noël s'activent pour préparer cet après-midi festif clôturé par un goûter.

Nos ministères participent en versant une subvention pour le spectacle et un cadeau par enfant.

Plastification de documents

Tarifs :

- 0,70 € le format A4 ;
- 1,00 € le format A3 ;

Prendre contact avec le correspondant pour connaître les modalités.

[Pascal ROY](#)

DDT 70 - Bureau 306 (bâtiment B)

03.63.37.93 .39

pascal.roy@haute-saone.gouv.fr

CONTACTS

Christophe AUBRY	Correspondant ASCE CEI Héricourt	DIR/CEI Héricourt	03.84.90.35.42 christophe.aubry@developpement- durable.gouv.fr
Aline BOTTAGISI	Correspondante ASCE SIR Vesoul	SIR Vesoul	03.84.97.49.39 aline.bottagisi@developpement- durable.gouv.fr
Pauline CARDONA	Secrétaire	DDT 70 - STM/ATG Siège/Bureau 413	03.63.37.93.50 pauline.cardona@haute-saone.gouv.fr
Isabelle CHALUMEAUX	Trésorière Webmestre	DDT 70 - STM/ATG Siège/Bureau 415	03.63.37.92.93 isabelle.chalumeaux@haute-saone.gouv.fr
Karine DENARIE	Unités d'accueil Voyage	DDT70 – Direction Siège/Bat.B/Bureau 208	03.63.37.93.01 karine.denarie@haute-saone.gouv.fr
Nadine FOULON	Correspondante ASCE VNF Port-sur-Saône	VNF Port-sur-Saône	03.84.91.51.44 nadine.foulon@vnf.fr
Maryline FRANCOIS	Correspondante ASCE DDT 70/ADS Lure	DDT 70 – SUHC/ADS Pôle de Lure	03.84.89.18.34 maryline.francois@haute-saone.gouv.fr
Valérie LAROCHE	Correspondante ASCE CEI Vesoul	DIR – CEI Vesoul	valerie.laroche@developpement- durable.gouv.fr
Claudine GARRET	Secrétaire adjointe (adhésions)	DDT70 - SUHC/ADS Siège/Bureau 108	03.63.37.93.86 claudine.garret@haute-saone.gouv.fr
Emilie GAUTHIER	Déléguee Entraide	DDT70 – SG/GRH Siège/Bat.B/Bureau 210	03.63.37.93.16 emilie.gauthier@haute-saone.gouv.fr
Rachel GRANDJEAN	Déléguee Groupement d'achat Commission Arbre de Noël	DDT70 - SER/EAU Siège/Bureau 212	03.63.37.92.37 rachel.grandjean@haute-saone.gouv.fr
Delphine GUYOT	Vice-Présidente, Bibliothèque, Webmestre	DDT70 – STM/ATG Siège/Bureau 418	03.63.37.93.69 delphine.guyot@haute-saone.gouv.fr
Nathalie KEBE	Adjointe Trésorerie Adjointe Secrétariat	DDT70 – SUHC/FDL Siège/Bureau 112	03.63.37.94.08 nathalie.kebe@haute-saone.gouv.fr
Clotilde LOCATELLI	Déléguee Culture, Commission Arbre de Noël	DDT70 - SER/EAU Siège/Bureau 219	03.63.37.93.72 clotilde.locatelli@haute-saone.gouv.fr
Marie-José MAIROT	Présidente	DDT 70 - SG/ICG Siège/Bureau 204	03.63.37.93.44 marie-jose.mairot@haute-saone.gouv.fr
Yves MARTIN	Délégué Retraités, Adjoint Sport	Retraité	martin.yves.70@gmail.com
Alain ROPION	Théâtre	Retraité	alain.ropion@yahoo.fr
Pascal ROY	Délégué Sport	DDT70 - SG/BFL Siège/Bat.B/Bureau 306	03.63.37.93.39 pascal.roy@haute-saone.gouv.fr
Marie-Noëlle SCHWARTZ	Vérificatrice aux comptes	DDT70 – SG/GRH Siège/Bureau 217	03.63.37.93.15 marie-noelle.schwarz@haute-saone.gouv.fr
Nadège TAINURIER	Unités d'accueil	DDT70 - SG/BFL Siège/Bat.B/Bureau 303	03.63.37.93.28 nadege.tainturier@haute-saone.gouv.fr
Sylvaine THOMASSIN	Cinéma	DDT70 - SUHC/Planification Siège/Bureau 204	03.63.37.93.62 sylvaine.thomassin@haute-saone.gouv.fr